

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00972

Numéro SIREN : 452 778 467

Nom ou dénomination : G.B. AUDIT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 33409

G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €

**Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC
452 778 467 RCS BORDEAUX**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

ANNEXE

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE ET VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 30 JUIN 2021**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

*Comptes annuels certifiés sincères et véritables
approuvés par l'A.G.M. en date du 30 juin 2021,*

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'Y' or 'N' followed by a smaller signature, all enclosed within a large, sweeping underline.

BILAN - ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/20			% de l'actif	Valeurs au 31/12/19	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				43		51
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	1 500 000,00		1 500 000,00		1 500 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	32 030,46	32 030,46				
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	40 020,37	37 767,24	2 253,13		2 715,02	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2		2
Participations	71 612,87		71 612,87		71 612,87	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30,00		30,00		30,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 643 693,70	69 797,70	1 573 896,00	45	1 574 357,89	53
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				6		6
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	194 220,00		194 220,00		178 203,00	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				16		17
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	582 181,35	78 244,08	503 937,27		483 920,74	
Autres créances (3)	47 248,81		47 248,81		23 441,49	
Fournisseurs débiteurs	6 077,05		6 077,05			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 125 906,34		1 125 906,34	33	665 596,31	23
Charges constatées d'avance (3)	12 683,48		12 683,48		18 476,62	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 968 317,03	78 244,08	1 890 072,95	55	1 369 638,16	47
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 612 010,73	148 041,78	3 463 968,95	100	2 943 996,05	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS GB AUDIT CONSEIL
BILAN - PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	% du passif	Valeurs au 31/12/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 483 300,00)	483 300,00	14	459 300,00	16
Primes d'émission, de fusion, d'apport	344 842,57	10	254 922,57	9
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35		39
Réserve légale	56 700,00		56 700,00	
Réerves statutaires ou contractuelles				
Réerves réglementées				
Autres réserves	1 146 200,23		1 100 897,27	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 878,02	8	277 286,96	9
SITUATION NETTE	2 299 920,82	66	2 149 106,80	73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 299 920,82	66	2 149 106,80	73
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	75 824,00		75 824,00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	75 824,00	2	75 824,00	3
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 000,00	9		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	185 743,00	5	90 245,00	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 145,23		13 678,12	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	149 031,95	4	146 227,58	5
Dettes fiscales et sociales	362 906,85	10	375 492,20	13
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	74 397,10	2	93 422,35	3
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 088 224,13	31	719 065,25	24
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 463 968,95	100	2 943 996,05	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

300 000,00

772 078,90

13 678,12

705 387,00

Cabinet
Husson • IN EXTENSIO

COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	2 835 734,71	100	2 800 825,43	100	34 909,28	1
Montant net du chiffre d'affaires	2 835 734,71	100	2 800 825,43	100	34 909,28	1
Production stockée	16 017,00	1	8 562,00		7 455,00	87
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 092,82	1	56 828,55	2	-23 735,73	-42
Autres produits	308,69		93,27		215,42	231
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 885 153,22	102	2 866 309,25	102	18 843,97	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 139 525,70	40	1 149 267,78	41	-9 742,08	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	32 985,71	1	28 435,82	1	4 549,89	16
Salaires et traitements	967 820,42	34	888 265,20	32	79 555,22	9
Charges sociales	340 297,27	12	303 647,65	11	36 649,62	12
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 159,89		5 497,59		-4 337,70	-79
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	17 419,56	1	33 685,95	1	-16 266,39	-48
Dotations aux provisions						
Autres charges	773,78		26 940,25	1	-26 166,47	-97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 499 982,33	88	2 435 740,24	87	64 242,09	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	385 170,89	14	430 569,01	15	-45 398,12	-11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Cabinet
Hansson • IN EXTENSO

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 845,00
10 284,00

1 362,00

COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	20 694,11	1			20 694,11	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	20 694,11	1			20 694,11	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	172,00		245,00		-73,00	-30
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	172,00		245,00		-73,00	-30
RÉSULTAT FINANCIER	20 522,11	1	-245,00		20 767,11	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	405 693,00	14	430 324,01	15	-24 631,01	-6
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	12 845,43		10 988,95		1 856,48	17
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 845,43		10 988,95		1 856,48	17
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	10 283,41				10 283,41	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 283,41				10 283,41	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 562,02		10 988,95		-8 426,93	-77
Participation des salariés aux résultats	45 484,00	2	56 693,00	2	-11 209,00	-20
Impôt sur les bénéfices	93 893,00	3	107 333,00	4	-13 440,00	-13
TOTAL DES PRODUITS	2 918 692,76	103	2 877 298,20	103	41 394,56	1
TOTAL DES CHARGES	2 649 814,74	93	2 600 011,24	93	49 803,50	2
Bénéfice ou Perte	268 878,02	9	277 286,96	10	-8 408,94	-3



(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 3 463 968,95 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 268 878,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entreprise a souscrit un PGE de 300 000 euros

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Agencemts et aménagemts divers	8 à 10 ans
- Matériels de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

L'entreprise a utilisé la faculté ouverte aux PME dont deux des trois seuils sont respectés :

- effectif inférieur à 50,

- total bilan inférieur à 3 650 000 euros,

- total chiffre d'affaires inférieur à 7 300 000 euros,

de continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon la durée initiale (Avis n°200 SD du 01/06/2005 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité ; Instruction fiscale du 30/12/2005)

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial inscrit à l'actif du bilan est composé de :

- acquisition de clientèle appartenant à M. BORDIER

Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement.
Conformément aux articles 214-2 et 214-15 du PCG et au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été conduit. Dans l'hypothèse où la valeur actuelle du fonds commercial deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation serait comptabilisée.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial	1 500 000	.		1 500 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 500 000			1 500 000

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 1 500 000
(Partiel)



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 500 000			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	32 030			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers	16 779			
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport	22 543		698	
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		71 353		698	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	71 613			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	30			
TOTAL		71 643			
TOTAL GENERAL		1 642 996		698	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			1 500 000	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			32 030	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			16 779	
	Autres immos corporelles				
	Mat. bureau, inform., mobilier			23 241	
	Emb. récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				72 051	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			71 613	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			30	
TOTAL				71 643	
TOTAL GENERAL				1 643 694	

Cabinet HUSTON • IN EXTENSO

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ. TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	32 030			32 030
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	16 447	332		16 779
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport	20 161	828		20 988
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	68 638	1 160		69 798
TOTAL GENERAL	68 638	1 160		69 798

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

Cabinet
AUSON • IN EXTENSO

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 824			75 824		
TOTAL	75 824			75 824		
Provisions pour dépréciation	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières 	Sur immobilisations				
		Sur stocks et en cours				
		Sur comptes clients	80 930	17 420	20 105	78 244
		Autres provisions pour dépréciation				
		TOTAL	80 930	17 420	20 105	78 244
TOTAL GÉNÉRAL	156 754	17 420	20 105	154 068		
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		17 420	20 105		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) CBA - 1731 CH. HAUTEUR LEZARDE 97190 PETIT BOURG - 8	68 600	27 163	100,00	16 987
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Cabinet
Husson • IN EXTENSO •

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) CBA - 1731 CH. HAUTEUR LEZARDE 97190 PETIT BOURG - 808434757	68 600	10 177	100,00	71 613	71 613			90 906	16 987	20 000
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ACTIF CIRCULANT

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30		30
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	107 637	107 637	
	Autres créances clients	474 545	474 545	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 840	13 840	
	Etat & autres	23 419	23 419	
	coll. publiques	5 171	5 171	
	Autres impôts, taxes & versements ass.milés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 895	10 895		
Charges constatées d'avance	12 683	12 683		
TOTAUX		648 221	648 191	30
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Cabinet Husson • IN EXTENSU

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 683
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 683

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 992
Autres créances	5 843
Disponibilités	
TOTAL	28 835

Cabinet Husson • IN EXTENSO •

CAPITAUX PROPRES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVOLUTION DANS LA RÉPARTITION

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 531,00	300,00
Titres émis pendant l'exercice	80,00	300,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 611,00	300,00



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	300 000		300 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	149 032	149 032		
Personnel & comptes rattachés	129 451	129 451		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	115 348	115 348		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	107 582	107 582		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 527	10 527		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	258 229	258 229		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 911	1 911		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 072 079	772 079	300 000	

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 604
Dettes fiscales et sociales	195 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 911

TOTAL DES CHARGES À PAYER

230 799



G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €

Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC
452 778 467 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

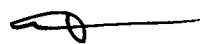
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 268 878,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	268 878,02 euros
A titre de dividendes (<i>soit 144 euros par action</i>)	<u>231 984,00 euros</u>
Le solde	36 894,02 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 183 094,25 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.


b - D

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 008,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 230 976,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2017 : 220 004,70 euros
 - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 862,20 euros
 - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 219 142,50 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2018 : 220 004,70 euros
 - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 862,20 euros
 - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 219 142,50 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2019 : 231 984,00 euros
 - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 008,00 euros
 - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 230 976,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Le Président,
Philippe GAUDRIE



In Extenso

Cabinet Husson

Le Belvédère

1 rue Marcel Pagnol

47510 Foulayronnes

Tél. : 05 53 95 66 35

Fax. : 05 53 95 82 87

www.inextenso.fr

www.reussir-au-quotidien.fr

SAS GB AUDIT CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 459 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2020

GB AUDIT CONSEIL
Société par Actions Simplifiée au capital de 459 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

=====

- Exercice clos au 31 Décembre 2020 -
Du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Foulayronnes, le 23 Juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
SAS CABINET HUSSON

P. PANOUILLERES
Président